

Débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2025

1. Retour sur l'exercice 2024

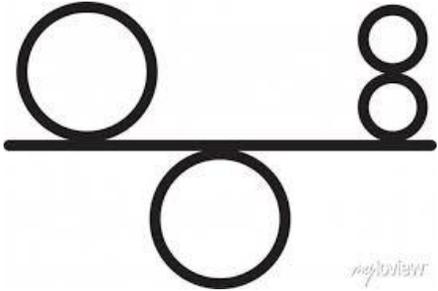
1. LES RÉSULTATS PROVISOIRES 2024 DU BUDGET PRINCIPAL & DES BUDGETS ANNEXES

Les résultats de l'exercice 2024 du budget principal et des budgets annexes feront l'objet d'une présentation détaillée lors du conseil communautaire de mars 2024.

EXERCICE 2024		Budget principal	Budget annexe Immobilier d'entreprises	Budget annexe Zones d'activités économiques	Budget annexe Assainissement	Budget annexe Générateurs photovoltaïques
INVESTISSEMENT	DEPENSES REELLES ET D'ORDRE DE L'EXERCICE 2024	4 950 920,05 €	179 957,38 €	1 565 488,58 €	1 792 206,17 €	0,00 €
	RECETTES REELLES ET D'ORDRE DE L'EXERCICE 2024	7 203 865,29 €	151 076,36 €	1 770 098,56 €	2 943 705,50 €	0,00 €
	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	2 252 945,24 €	-28 881,02 €	204 609,98 €	1 151 499,33 €	0,00 €
	EXCEDENT REPORTE DE L'EXERCICE 2023	349 408,07 €	0,00 €	0,86 €	0,00 €	19 170,00 €
	DEFICIT REPORTE DE L'EXERCICE 2023	0,00 €	18 518,69 €	0,00 €	996 885,41 €	0,00 €
	Résultat de l'exercice 2024 à reporter sur 2025 (D001 ou R001)	2 602 353,31 €	-47 399,71 €	204 610,84 €	154 613,92 €	19 170,00 €
	RESTES A REALISER DEPENSES 2024 A REPORTER EN 2025	3 255 384,45 €	14 611,93 €	0,00 €	439 296,11 €	66 000,00 €
	RESTES A REALISER RECETTES 2024 A REPORTER EN 2025	3 351 292,38 €	0,00 €	0,00 €	622 735,44 €	44 730,00 €
	RESULTAT NET DE LA SECTION DE L'EXERCICE 2024	2 698 261,24 €	-62 011,64 €	204 610,84 €	338 053,25 €	-2 100,00 €
	<i>Besoin de financement de la section d'investissement</i>	<i>0,00 €</i>	<i>62 011,64 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>2 100,00 €</i>
FONCTIONNEMENT	DEPENSES REELLES ET D'ORDRE DE L'EXERCICE 2024	26 363 267,23 €	152 267,92 €	1 815 844,48 €	2 526 681,51 €	0,00 €
	RECETTES REELLES ET D'ORDRE DE L'EXERCICE 2024	27 819 546,40 €	237 691,39 €	1 911 484,66 €	2 169 462,90 €	0,00 €
	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	1 456 279,17 €	85 423,47 €	95 640,18 €	-357 218,61 €	0,00 €
	EXCEDENT REPORTE DE L'EXERCICE 2023	5 860 245,74 €	71 197,33 €	360 224,73 €	1 743 017,97 €	0,00 €
	DEFICIT REPORTE DE L'EXERCICE 2023	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	RESULTAT NET DE LA SECTION DE L'EXERCICE 2024	7 316 524,91 €	156 620,80 €	455 864,91 €	1 385 799,36 €	0,00 €
	RESULTAT A AFFECTER A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (compte 1068)	1 816 524,91 €	62 011,64 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	RESULTAT A AFFECTER A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT <i>Résultat de l'exercice 2024 à reporter sur 2025 (D002 ou R002)</i>	5 500 000,00 €	94 609,16 €	455 864,91 €	1 385 799,36 €	0,00 €

2. Fiscalité & autres ressources au budget principal : projections pour l'exercice 2025

2.1. UNE PERSPECTIVE DE STABILITÉ FISCALE



Dans une perspective de **stabilité** fiscale, il est envisagé pour 2025 de **reconduire l'ensemble des taux communautaires à l'identique**, à l'instar des exercices 2023 et 2024.

22,75% Cotisation foncière des entreprises (CFE)

3,85% Taxe foncière propriétés bâties

2,12% Taxe foncière propriétés non bâties

8,42% Taxe d'habitation

2.2. PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DE LA FISCALITÉ & DES AUTRES RESSOURCES

- L'estimation des recettes en 2025 se fonde globalement sur une **hypothèse prudente de reconduction des recettes réellement perçues en 2024, soit au total 11 503 K€.**
- L'augmentation entre le budget primitif 2024 et le résultat 2024, soit + 246 K€, s'explique par des produits supérieurs à ceux initialement escomptés, notamment s'agissant de la dotation globale de fonctionnement (+ 218 K€).

	Budget primitif 2024	Résultat provisoire 2024	Projections 2025
Ressources fiscales « ménages »	4 473	4 424	4 424
Ressources fiscales « économiques »	1 895	2 038	1 998
Allocations compensatrices versées par l'État	2 136	2 102	2 102
Dotation globale de fonctionnement	1 818	2 036	2 036
Autres ressources	963	932	943
Total	11 285	11 531	11 503

2.2 PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DE LA FISCALITÉ & DES AUTRES RESSOURCES (EN K€)

Ressources fiscales

Ressources fiscales « ménages »

4 424

Fraction de TVA (ex taxe d'habitat° sur les résidences principales)

2 982

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires

194

Taxe foncière sur les propriétés bâties

1 091

Taxe foncière sur les propriétés non bâties

108

Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties

48

Ressources fiscales « économiques »

1 998

Cotisation foncière des entreprises (CFE)

1 440

Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)

306

Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)

252

Allocations compensatrices (dont ex CVAE)

2 102

Dotation globale de fonctionnement (DGF)

2 036

Autres ressources

943

Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)

693

Taxe dite GEMAPI

210

Reversement du produits des jeux hippiques

40

3. Principales orientations budgétaires pour l'exercice 2025 pour le budget principal

3.1. ÉVOLUTION DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



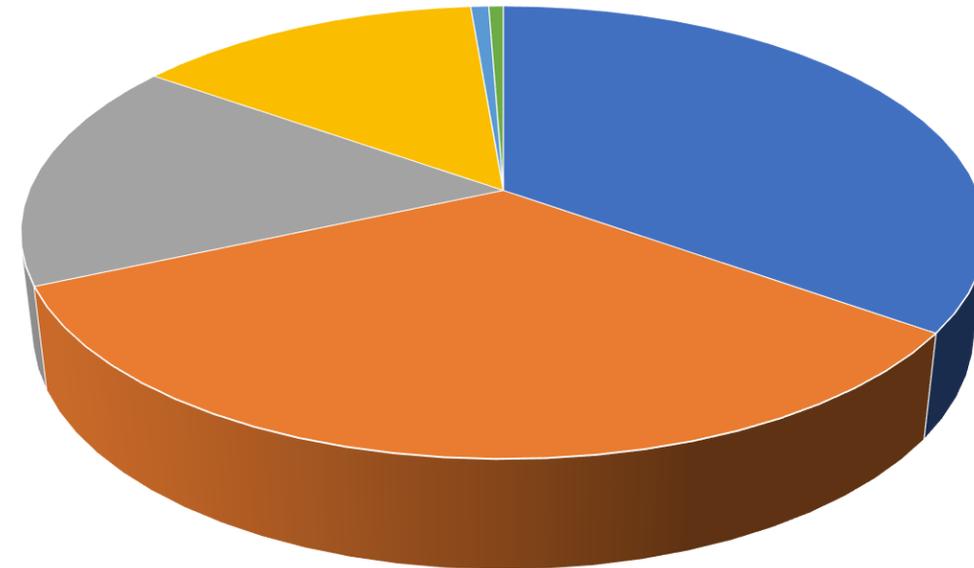
Le chiffre clé :

24 836 K€

Montant total des recettes réelles dans le cadre des projections 2025.

Top 4 :

1. Ressources fiscales & autres ressources assimilées (35%)
2. Attribution de compensation (33%)
3. Produits des domaines, services & ventes (16%)
4. Dotations, allocations & participations (14%)



- Ressources fiscales et autres ressources assimilées
- Attribution de compensation
- Produits des domaines, services et ventes
- Dotations, allocations et participations
- Atténuations de charges
- Autres produits de gestion courante

3.1. ÉVOLUTION DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement estimées dans le cadre des projections 2025 progressent de + 1 873 K€ par rapport au budget primitif 2024. **Pourquoi ?**

- **Produits des domaines, services et ventes : + 872 K€** : augmentation essentiellement liée à l'accroissement du montant des redevances d'enlèvement des ordures ménagères (+ 695 K€) ; il convient de souligner que cette recette s'équilibre en dépenses avec le compte 70619 ;
- **Attribution de compensation : + 755 K€** : augmentation essentiellement liée à la progression du montant des services mutualisés refacturés, et notamment des frais de personnel des communes adhérentes au schéma de mutualisation ;
- **Dotations, allocations & participations : + 264 K€** : augmentation essentiellement liée à la progression de la dotation globale de fonctionnement, et plus précisément de sa première composante la dotation d'intercommunalité (+ 229 K€).

3.1. ÉVOLUTION DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Recettes réelles de fonctionnement [en K €]	Budget primitif 2024	Projections 2025
Atténuations de charges [chap. 013]	185	179
Produits des domaines, services et ventes [chap. 70]	3 222	4 094
Ressources fiscales et autres ressources assimilées [chap. 73 hors cpte 73211]	8 657	8 668
Attribution de compensation [cpte 73211]	7 551	8 306
Dotations, allocations et participations [chap. 74]	3 181	3 445
Autres produits de gestion courante [chap. 75]	167	145
Produits financiers [chap. 76], spécifiques [chap. 77] et reprises [chap. 68]	0	0
Total des recettes réelles	22 963	24 836

3.2. ÉVOLUTION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



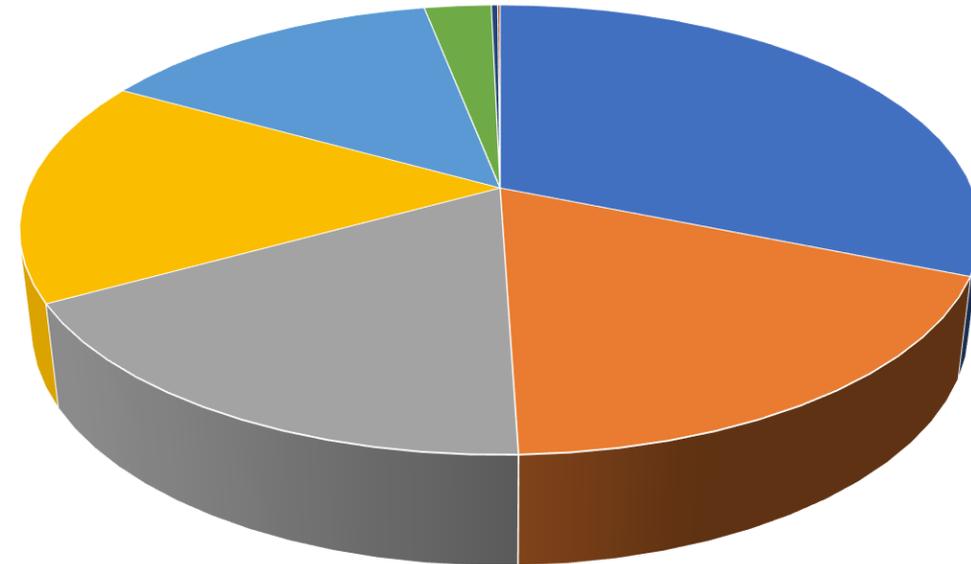
Le chiffre clé :

23 208 K€

Montant total des dépenses réelles dans le cadre des projections 2025.

Top 4 :

1. Charges de personnel des communes du schéma (31%)
2. Atténuations de produits (18%)
3. Charges de personnel de la Communauté de communes (17%)
4. Autres charges de gestion courante (16%)



- Charges de personnel des communes du schéma
- Atténuations de produits
- Charges de personnel de la Communauté de communes
- Autres charges de gestion courante
- Services extérieurs
- Achats
- Charges financières, spécifiques et dotations
- Impôts et taxes

3.2. ÉVOLUTION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Exception faite des charges de personnel des communes adhérentes au schéma de mutualisation, les dépenses réelles de fonctionnement estimées dans le cadre des projections 2025 progressent de + 1 427 K€ par rapport au budget primitif 2024.

Pourquoi ?

- **Atténuations de produits : + 692 K€** : augmentation essentiellement liée à l'accroissement du montant des redevances d'enlèvement des ordures ménagères ; il convient de souligner que cette dépense s'équilibre en recettes avec le compte 70611 ;
- **Autres charges de gestion courante : + 258 K€** : augmentation essentiellement liée à la mise en œuvre du nouveau marché « externalisation des infrastructures informatiques et fourniture de services d'infogérance des systèmes d'information » ;
- **Charges de personnel de la Communauté de communes : + 243 K€** ;
- **Services extérieurs : + 234 K€** : augmentation essentiellement liée à une hausse des montants des contrats de prestations de services.

3.2. ÉVOLUTION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Tableau n°5-3 : dépenses réelles de fonctionnement [en K €]	Budget primitif 2024	Projections 2025
Achats [chap. 60]	613	625
Services extérieurs [chap. 61 & 62]	2 971	3 205
Impôts et taxes [chap. 63]	29	22
Charges de personnel [chap. 012] (<i>Communauté de communes</i>)	3 804	4 047
Atténuations de produits [chap. 014]	3 556	4 248
Autres charges de gestion courante [chap. 65]	3 505	3 763
Charges financières [chap. 66], spécifiques [chap. 67] et dotat° [chap. 68]	66	60
Sous-total des dépenses réelles	14 543	15 970
Charges de personnel [chap. 012] (<i>Communes du schéma de mut.</i>)	6 820	7 239
Total des dépenses réelles	21 363	23 208

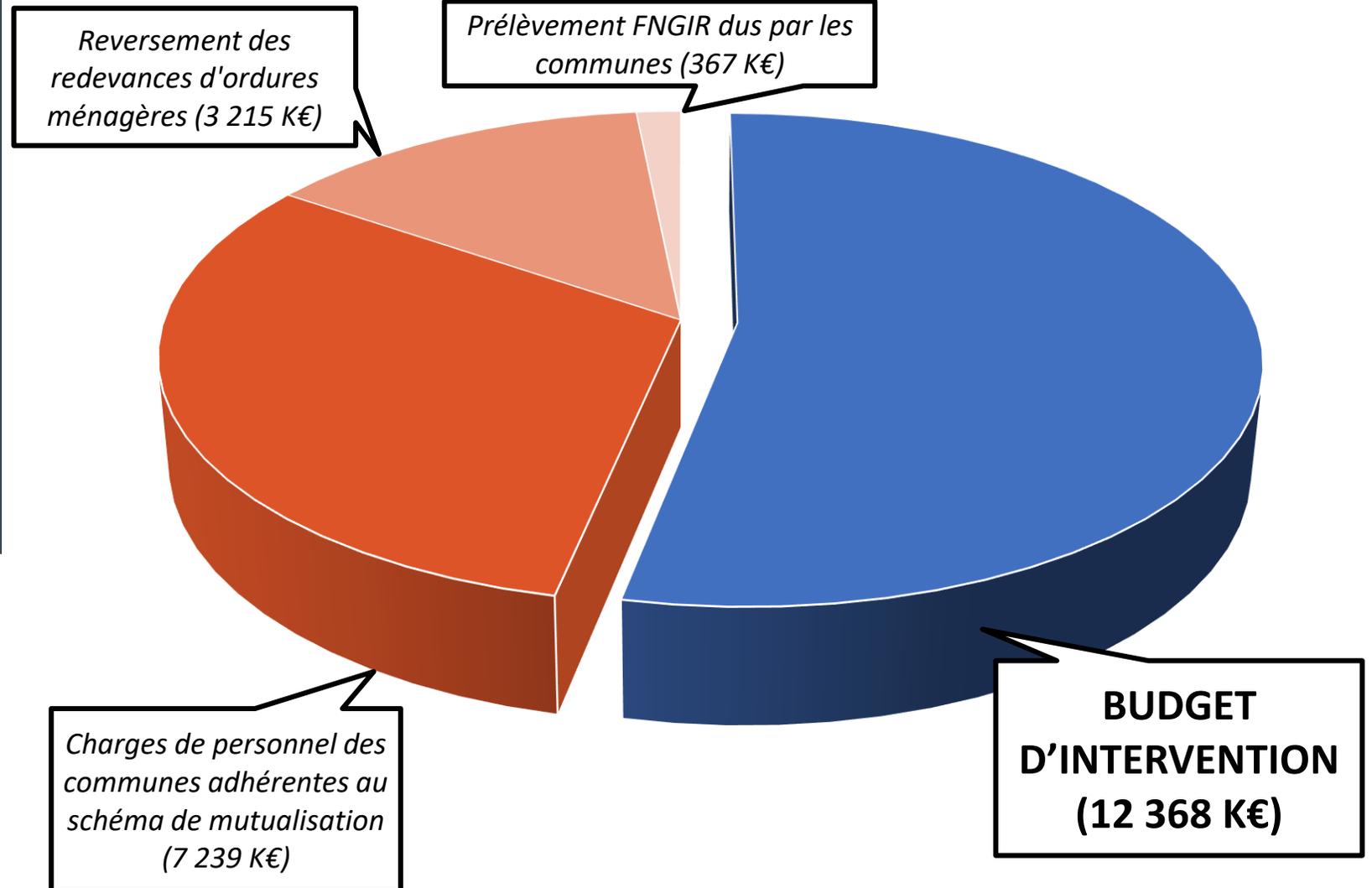
3.3. FOCUS SUR LE BUDGET D'INTERVENTION DE LA CCVHA EN FONCTIONNEMENT



Le chiffre clé :

12 368 K€

Montant total du budget d'intervention communautaire en fonctionnement dans le cadre des projections 2025.



3.3. FOCUS SUR LE BUDGET D'INTERVENTION DE LA CCVHA EN FONCTIONNEMENT

Budget d'intervention en fonctionnement de la CCVHA (hors cptes 675, 676 & chap. 68) [en K €]	Budget primitif 2024	Projections 2025
Dépenses réelles de fonctionnement	21 343	23 188
- <i>charges de personnel des communes du schéma de mutualisation</i>	- 6 820	- 7 239
- <i>reversement des redevances d'ordures ménagères</i>	- 2 520	- 3 215
- <i>prélèvements FNGIR dus par les communes</i>	- 367	- 367
= budget d'intervention de la Communauté de communes	11 636	12 368

3.3. FOCUS SUR LE BUDGET D'INTERVENTION DE LA CCVHA EN FONCTIONNEMENT

Le budget d'intervention communautaire en fonctionnement est estimé dans le cadre des projections budgétaires pour 2025 à **12 368 K€**, soit une progression de **+ 6 % (+ 732 K€)** par rapport au budget primitif 2024. **Pourquoi ?**

- **Budget Administration générale & systèmes d'information : + 350 K€** : augmentation essentiellement liée à la mise en œuvre du nouveau marché « externalisation des infrastructures informatiques et services d'infogérance des SI » (+ 299 K€) ;
- **Charges de personnel de la Communauté de communes : + 243 K€** ;
- **Budget Petite enfance, enfance, jeunesse, sport et numérique scolaire : + 92 K€** : augmentation liée à (i) la création de 6 places supplémentaires au sein de l'équipement multi-accueil de Val d'Erdre-Auxence, (ii) l'augmentation de la participation versée aux gestionnaires des structures petite enfance, (iii) la reprise en régie des centres de loisirs de Bécon-les-Granits et de Saint-Augustin-des-Bois, (iv) la mise en œuvre en 2025 des permanences de la maison des adolescents.

3.3. FOCUS SUR LE BUDGET D'INTERVENTION DE LA CCVHA EN FONCTIONNEMENT

Principaux budgets d'intervention en fonctionnement de la CCVHA (hors ressources humaines) [en K €]	Budget primitif 2024	Projections 2025
Budget Petite enfance, enfance, jeunesse & numérique scolaire	1 227	1 319
Budget Voirie	1 219	1 220
Budget Financement du PETR du Segréen	984	942
Budget Administration générale & systèmes d'information	527	877
Budget Contribution versée au SDIS	720	732
Budget Bâtiments	577	623
Budget Environnement, mobilités & SIG	369	409
Budget Action culturelle & lecture publique	299	326
Budget Solidarités	226	228
Budget Habitat	171	174
Budget Communication	116	135
Budget Développement économique, agricole et touristique	118	113
Budget Eaux pluviales urbaines	107	92

3.4. FOCUS SUR LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

S'agissant des charges de personnel de la Communauté de communes, elles devraient s'élever à 4 047 K€, soit + 246 K€ : estimation de l'impact du recrutement des agents sur les emplois nouvellement créés, du remplacement de certains emplois jusqu'alors vacants ou momentanément vacants : + 136 K€ ; estimation de l'impact du GVT, des mesures de revalorisation salariale, de la mise en œuvre de la prévoyance : + 110 K€. **Le ratio dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (en l'occurrence 33%) continue d'être largement inférieur aux ratios en vigueur dans les collectivités similaires (44%).**

Ratio dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	Résultat provisoire 2024	Projections 2025
A = Charges de personnel de la Communauté de communes	3 801 347 €	4 047 140 €
B = Budget d'intervention de la Communauté de communes	11 394 963 €	12 367 800 €
Ratio A / B	33%	33%
<i>Statistiques nationales (2)</i>	44%	

3.5. FOCUS SUR L'ÉPARGNE BRUTE

Dans le cadre des projections budgétaires 2025, l'épargne brute s'élève à **1 648 K€**, soit à un niveau légèrement supérieur à celui escompté lors de la préparation du budget primitif 2024.



Le chiffre clé :

1 648 K€

Montant de l'épargne brute dans le cadre des projections 2025.

Épargne brute [en K €]	Budget primitif 2024	Projections 2025
Recettes réelles hors 775, 776 & chap. 78 [A]	22 963	24 836
Dépenses réelles hors 675, 676 & chap. 68 [B]	21 343	23 188
Épargne brute [C=A-B]	1 620	1 648

3.6. ÉVOLUTION DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



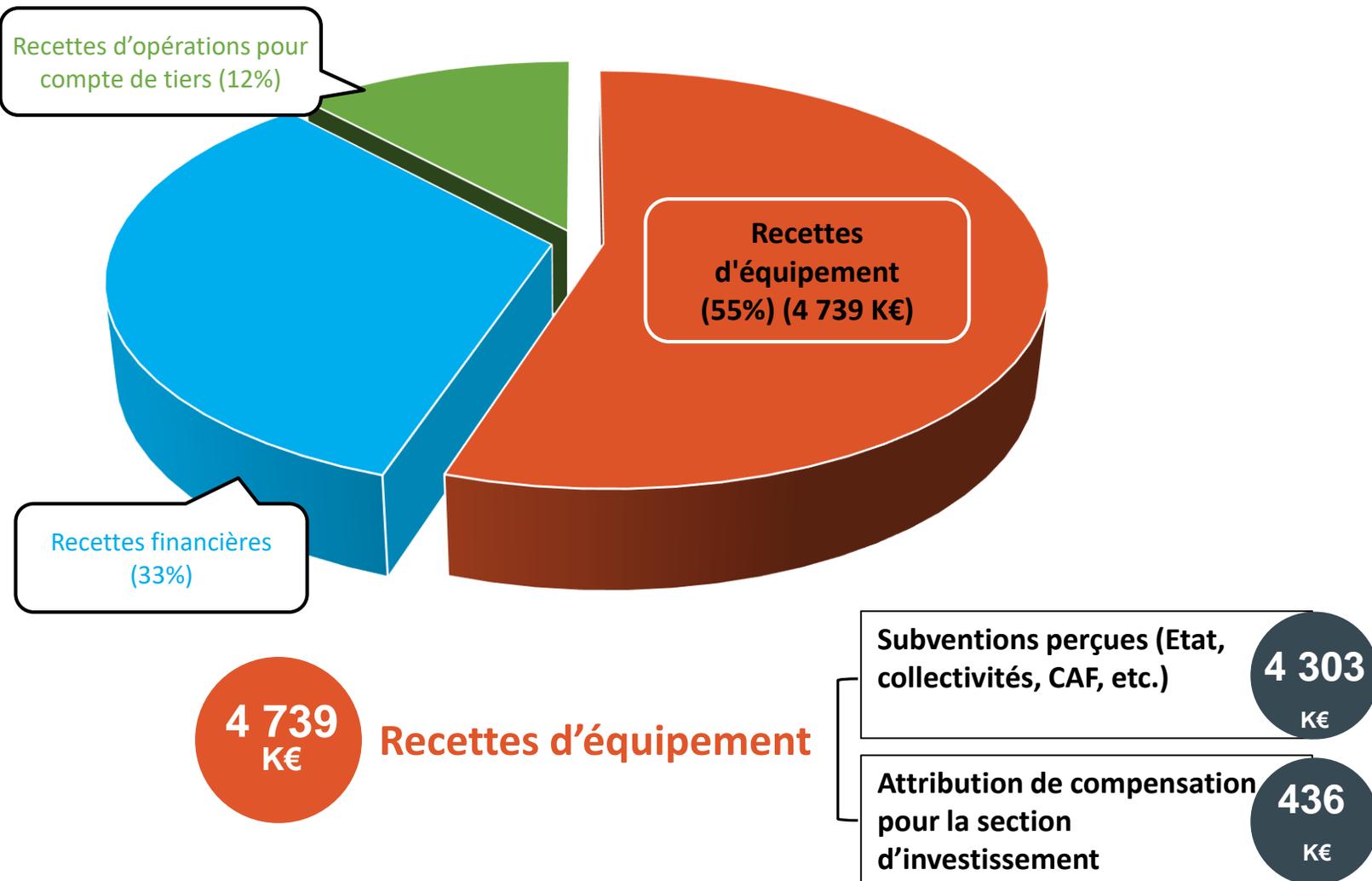
Le chiffre clé :

8 607 K€ *

Montant total des recettes réelles dans le cadre des projections 2025.

- Dont recettes d'équipement
- Dont recettes financières
- Dont recettes d'opérations pour compte de tiers

(*) Incluant restes à réaliser (RAR) de l'exercice précédent à reporter



3.7. ÉVOLUTION DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



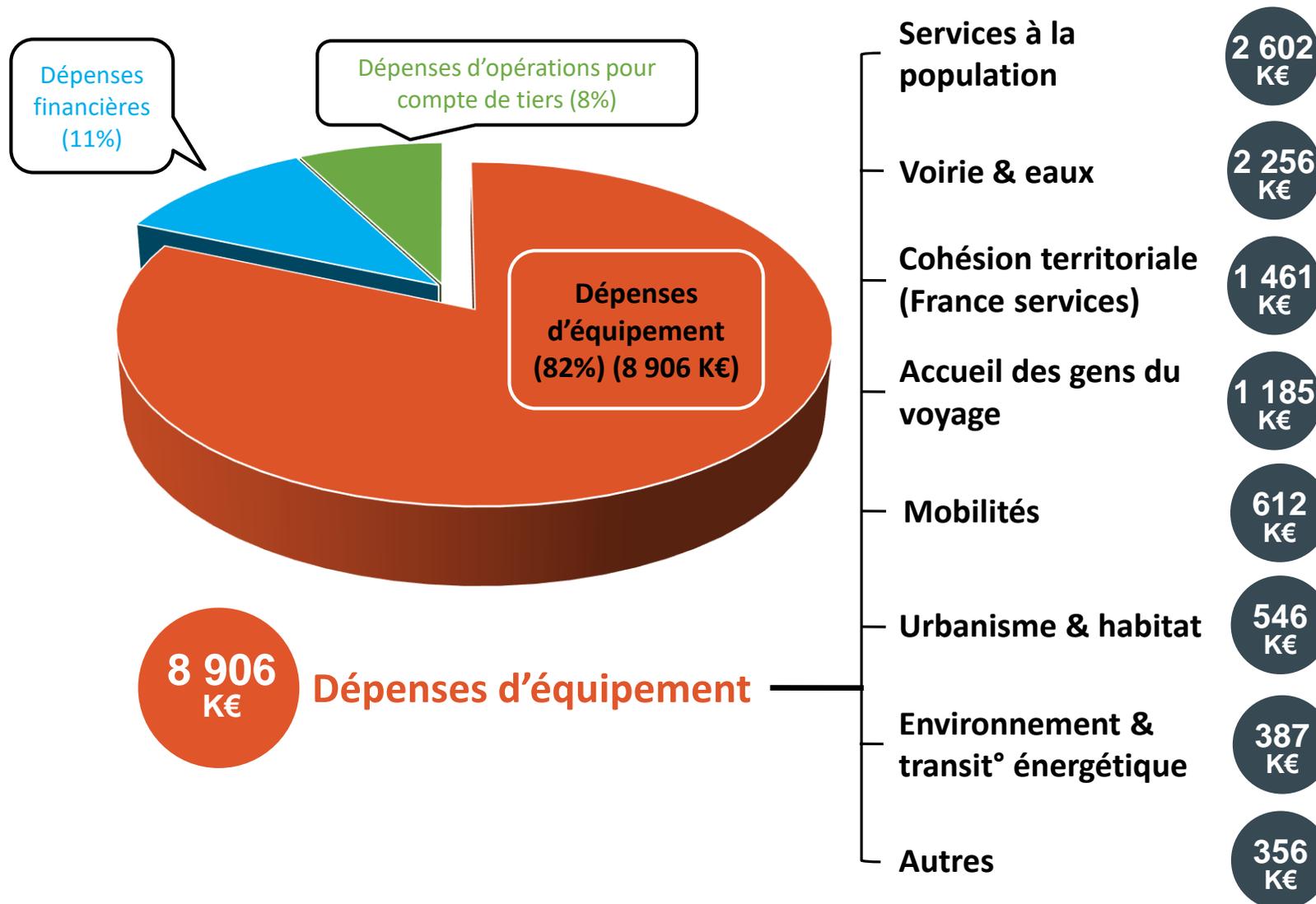
Le chiffre clé :

10 923 K€ *

Montant total des dépenses réelles dans le cadre des projections 2025.

- Dont dépenses d'équipement
- Dont dépenses financières
- Dont dépenses d'opérations pour compte de tiers

(*) Incluant restes à réaliser (RAR) de l'exercice précédent à reporter



3.8. VUE D'ENSEMBLE DES SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

AFFECTATION DU RESULTAT EXCEDENTAIRE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT A L'ISSUE DE L'EXERCICE 2024		
A	Recettes réelles et d'ordre	27 819 546,40 €
B	Dépenses réelles et d'ordre (hors virement à la section d'investissement)	26 363 267,23 €
C=A-B	Résultat de l'exercice	1 456 279,17 €
D	Résultat reporté de fonctionnement de 2023 (excédent)	5 860 245,74 €
E=C+D	Résultat net de la section de fonctionnement	7 316 524,91 €
F	Dont quote-part de l'excédent de fonct. affecté à la section d'invest. (pour couvrir a	1 816 524,91 €
G=E-F	Dont quote-part de l'excédent de fonct. affecté à la section de fonct.	5 500 000,00 €

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2025		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
A	DEPENSES REELLES	23 208 329,00 €
B	Virement à la section d'investissement	6 177 737,00 €
C	Amortissement des immobilisations	1 500 000,00 €
D = A+B+C	DEPENSES REELLES ET D'ORDRE	30 886 066,00 €
E	Résultat reporté de fonctionnement de 2024 (si déficit)	0,00 €
F=D+E	DEPENSES CUMULEES	30 886 066,00 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
A	DEPENSES REELLES	7 667 176,81 €
B	Amortissement des subv. d'investissement, neutralisation des amortissements	550 000,00 €
C	Opérations patrimoniales	1 650 000,00 €
D=A+B+C	DEPENSES REELLES ET D'ORDRE	9 867 176,81 €
E	Restes à réaliser 2024 à reporter en 2025 (dépenses)	3 255 384,45 €
F	Solde d'exécution reporté de 2024 (si déficit)	0,00 €
G=D+E+F	DEPENSES CUMULEES	13 122 561,26 €

DETERMINATION DU BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT A L'ISSUE DE L'EXERCICE 2024		
A	Recettes réelles et d'ordre (hors virement de la section de fonctionnement)	7 203 865,29 €
B	Dépenses réelles et d'ordre	4 950 920,05 €
C=A-B	Résultat de l'exercice	2 252 945,24 €
D	Restes à réaliser 2024 à reporter en 2025 (recettes)	3 351 292,38 €
E	Restes à réaliser 2024 à reporter en 2025 (dépenses)	3 255 384,45 €
F	Solde d'exécution reporté de 2023	349 408,07 €
G=C+D-E+F	Résultat net de la section d'investissement	2 698 261,24 €
	Besoin de financement de la section d'investissement	0,00 €

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2025		
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
A	RECETTES REELLES	24 836 066,00 €
B	Amortissement des subv. d'investissement, neutralisation des amortissements	550 000,00 €
C=A+B	RECETTES REELLES ET D'ORDRE	25 386 066,00 €
D	Résultat reporté de fonctionnement de 2024 (si excédent)	5 500 000,00 €
E=C+D	RECETTES CUMULEES	30 886 066,00 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT		
A	RECETTES REELLES	5 255 306,53 €
	<i>Dont excédents de fonctionnement capitalisés (1068)</i>	1 816 524,91 €
B	Virement de la section de fonctionnement	6 177 737,00 €
C	Amortissement des immobilisations	1 500 000,00 €
D	Opérations patrimoniales	1 650 000,00 €
E=A+B+C+D	RECETTES REELLES ET D'ORDRE	14 583 043,53 €
F	Restes à réaliser 2024 à reporter en 2025 (recettes)	3 351 292,38 €
G	Solde d'exécution reporté de 2024 (si excédent)	2 602 353,31 €
H=E+F+G	RECETTES CUMULEES	20 536 689,22 €

La section d'investissement est présentée en sur-équilibre (cession des pôles et maisons de santé réalisée en 2023 et 2024, pour un montant total de 5 146 000 €).

4. Focus sur la politique pluriannuelle d'investissement au budget principal

4. LE RENFORCEMENT DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le plan pluriannuel d'investissement (PPI) constitue la traduction financière de la mise en œuvre du projet de territoire tout au long de la période 2023-2028. Instrument évolutif, il a vocation à être actualisé chaque année, au vu des modifications et réalisations intervenant en cours d'exercice, en fonction des imprévus liés aux projets ou d'autres aléas économiques, des évolutions des priorités politiques, etc. :

- une première version du PPI 2023-2028 pour le budget principal (édition 2023) a été approuvée par le conseil communautaire en juin 2023 ;
- une seconde version actualisée du PPI 2023-2028 pour le budget principal (édition 2024) a été approuvée par le conseil communautaire en mars 2024.

Il convient dorénavant d'actualiser cette dernière version au vu de l'exécution du budget 2024 ainsi que de l'actualisation du coût des projets et de leurs financements prévus à compter de 2025.

4. LE RENFORCEMENT DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Après actualisation du PPI, le montant total des dépenses réelles s'élève à **37 226 K€** (+ 2% par rapport à la précédente version du PPI).

Plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2023-2028 [en K €]	Dépenses réelles
Urbanisme, habitat & logement	1 938
Accueil des gens du voyage	3 265
Cohésion sociale & territoriale (France services & siège de la CCVHA)	3 189
Mobilités (voies vertes, voies cyclables inter-bourgs, etc.)	6 815
Voirie & eaux	11 053
Protection de l'environnement & transition énergétique	1 512
Développement économique et touristique	2 576
Services à la population	4 194
Fonctions transversales "support" administratives et techniques	2 685
Total	37 226

4. LE RENFORCEMENT DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT



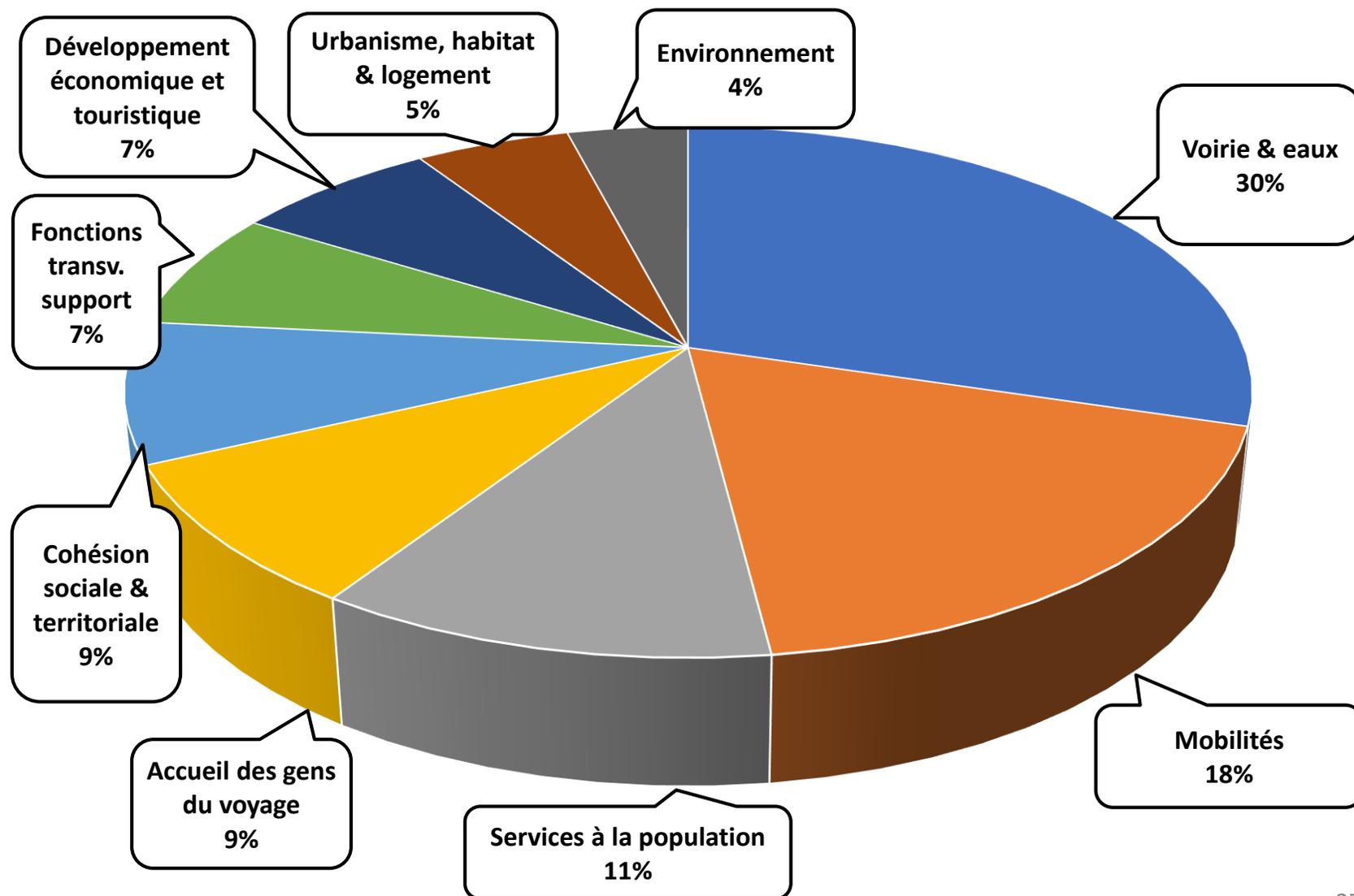
Le chiffre clé :

37 226 K€

Montant total des dépenses réelles inscrites au PPI 2023-2028 actualisé.

Top 5 :

1. Voirie & eaux pluviales (30%)
2. Mobilités (18%)
3. Services à la population (11%)
4. Accueil gens du voyage (9%)
5. Cohésion territoriale (9%)



4. LE RENFORCEMENT DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

La Communauté de communes **consolide sa politique d'investissement**, les investissements inscrits au plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2023-2028 pour le budget principal augmentant de + 2% (par rapport à la précédente version du PPI), soit 37 226 K€ consacrés à la mise en œuvre du projet de territoire.

Le PPI est financé **sans recourir à de nouveaux emprunts**, grâce notamment au produit de la **cession des cinq pôles et maisons de santé**.

Il intègre par ailleurs une **approche prudente en termes de recettes**, que ce soit en ce qui concerne les taux de financement extérieur des différents projets (subventions versées par l'Etat, les autres collectivités ou partenaires de la CCVHA) ou le remboursement des avances du budget principal aux budgets annexes.

5. Focus sur la gestion de la dette pour le budget principal

5. FOCUS SUR LA GESTION DE LA DETTE

La Communauté de communes n'a contracté **aucun nouvel emprunt durant l'exercice 2024**. S'agissant des projections budgétaires pour l'exercice 2025, elle prévoit de ne contracter aucun nouvel emprunt.

À l'instar des exercices précédents, la Communauté de communes conforte sa capacité de désendettement (0,6 année au 31 décembre 2025) ; pour rappel, seuil d'alerte fixé à 12,0 années.

Capacité de désendettement au 31 décembre Budget principal	Budget primitif 2024	Projections 2025
Montant de l'encours de dette	1 159 534 €	979 894 €
Epargne brute	1 620 366 €	1 647 737 €
Capacité de désendettement en années	0,7	0,6

6. Les budgets annexes

6.1. LES BUDGETS ANNEXES

Outre le budget principal, la Communauté de communes dispose de **quatre budgets annexes** :

- le budget annexe **Immobilier d'entreprises**, qui retrace l'ensemble des mouvements budgétaires et financiers relatifs aux ateliers-relais ;
- le budget annexe **Zones d'activités économiques**, qui retrace l'ensemble des mouvements budgétaires et financiers relatifs à l'aménagement des zones d'activités économiques ;
- le budget annexe **Assainissement**, qui retrace l'ensemble des mouvements budgétaires et financiers relatifs au service public d'assainissement collectif (SPAC) ainsi qu'au service public d'assainissement non collectif (SPANC) ;
- le budget annexe **Générateurs photovoltaïques**, qui retrace l'ensemble des mouvements budgétaires et financiers relatifs à la production et à la distribution d'énergie solaire photovoltaïque.

6.2. FOCUS SUR LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT					
AFFECTATION DU RESULTAT EXCEDENTAIRE DE LA SECTION D'EXPLOITATION A L'ISSUE DE L'EXERCICE 2024			DETERMINATION DU BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT A L'ISSUE DE L'EXERCICE 2024		
A	Recettes réelles et d'ordre	2 169 462,90	A	Recettes réelles et d'ordre (hors virement de la section d'exploitation)	2 943 705,50
B	Dépenses réelles et d'ordre (hors virement à la section d'investissement)	2 526 681,51	B	Dépenses réelles et d'ordre	1 792 206,17
C=A-B	Résultat de l'exercice	-357 218,61	C=A-B	Résultat de l'exercice	1 151 499,33
D	Résultat reporté d'exploitation de 2023	1 743 017,97	D	Restes à réaliser 2024 à reporter en 2025 (recettes)	622 735,44
E=C+D	Résultat net de la section d'exploitation	1 385 799,36	E	Restes à réaliser 2024 à reporter en 2025 (dépenses)	439 296,11
F	Dont quote-part de l'excédent de fonct. affecté à la section d'invest. (pour couvrir le besoin)	0,00 €	F	Solde d'exécution reporté de 2023	-996 885,41
G=E-F	Dont quote-part de l'excédent de fonct. affecté à la section de fonct.	1 385 799,36 €	G=C+D-E+F	Résultat net de la section d'investissement	338 053,25
Budget assujéti à la TVA, donc HT			Besoin de financement de la section d'investissement		
			0,00 €		

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT					
BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2025			BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2025		
DEPENSES D'EXPLOITATION			RECETTES D'EXPLOITATION		
A	DEPENSES REELLES	1 277 150,00	A	RECETTES REELLES	2 747 500,00
B	Virement à la section d'investissement	2 135 649,36			
C	Dotations aux amortissements des immobilisations	1 196 000,00	B	Quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	475 500,00
D = A+B+C	DEPENSES REELLES ET D'ORDRE	4 608 799,36	C=A+B	RECETTES REELLES ET D'ORDRE	3 223 000,00
E	Résultat reporté d'exploitation de 2024 (si déficit)	0,00	D	Résultat reporté d'exploitation de 2024 (si excédent)	1 385 799,36
F=D+E	DEPENSES CUMULEES	4 608 799,36	E=C+D	RECETTES CUMULEES	4 608 799,36
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
A	DEPENSES REELLES	2 631 366,23	A	RECETTES REELLES	1 610 495,11
				<i>Dont autres réserves (1068)</i>	0,00
B	Subventions d'investissement transférées au compte de résultat	475 500,00	B	Virement de la section d'exploitation	2 135 649,36
C	Opérations patrimoniales	900 000,00	C	Amortissement des immobilisations	1 196 000,00
D=A+B+C	DEPENSES REELLES ET D'ORDRE	4 006 866,23	D	Opérations patrimoniales	900 000,00
E	Restes à réaliser 2024 à reporter en 2025 (dépenses)	439 296,11	E=A+B+C+D	RECETTES REELLES ET D'ORDRE	5 842 144,47
F	Solde d'exécution reporté de 2024 (si déficit)	0,00	F	Restes à réaliser 2024 à reporter en 2025 (recettes)	622 735,44
G=D+E+F	DEPENSES CUMULEES	4 446 162,34	G	Solde d'exécution reporté de 2024 (si excédent)	154 613,92
			H=E+F+G	RECETTES CUMULEES	6 619 493,83

La section d'investissement est présentée en sur-équilibre (l'excédent ayant vocation à financer les nombreux investissements programmés tout au long des années suivantes dans le cadre de la mise en œuvre du PPI.